



RUMBA – gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

Rapport environnemental OFAS 2005

1. Introduction

Le programme RUMBA (gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale) a été introduit dans notre office en 2004.

Le premier rapport portant de fait sur les débuts du programme, les chiffres qu'il contenait ne permettaient pas encore de tirer des conclusions précises. La phase d'introduction s'est terminée en 2005. Un atelier en deux parties a été organisé à l'automne ; il a été très apprécié par l'ensemble du personnel. Comme il a eu lieu assez tardivement dans l'année, il est possible qu'il n'ait pas encore déployé tous ses effets pour la période sous revue. On peut toutefois déjà constater des premiers progrès dans le

domaine de la consommation d'électricité et de papier, ainsi que dans celui des déplacements professionnels.

Ces résultats positifs montrent que les personnes ayant assimilé l'idée directrice de RUMBA sont nombreuses. Veillez toutefois, passé l'euphorie des débuts, à rester vigilants envers les questions environnementales, afin que les anciennes habitudes ne reprennent pas le dessus !

Le directeur,
Yves Rossier

2. L'OFAS et son impact sur l'environnement

2.1 Notre office

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est le centre de compétences de la Confédération pour tout ce qui touche aux conséquences de l'âge, de la mort et de l'invalidité, ainsi que pour les questions familiales. Il planifie, dirige et contrôle l'application des assurances sociales concernées, et conclut des conventions de sécurité sociale avec d'autres pays. Fin 2005, l'office employait 254 personnes.

2.2 Impact sur l'environnement

C'est surtout dans le domaine administratif que nos activités ont des conséquences directes sur l'environnement (locaux, consommation d'énergie,

outils de travail, déplacements professionnels, etc.). Afin de réduire l'impact des prestations sur l'extérieur, les demandes de photocopie et d'impression auprès du Centre de presse de la Confédération ont été fortement réduites en 2005, évolution également liée à l'abandon de la version papier de nos publications au profit de la version électronique.

2.3 Priorités du management environnemental

Les priorités ont été mises sur les domaines dans lesquels le potentiel d'économies était le plus grand, à savoir la consommation d'électricité, de chauffage et de papier.

3. Nos objectifs écologiques en 2005

Les objectifs 2005 étaient les suivants :

- diminuer la consommation d'électricité de 8 % ;¹⁾
- réduire la pollution de l'environnement par la consommation de papier
 - a) en augmentant à 30 % la part du papier recyclé,²⁾

b) en réduisant de 15 % la consommation totale de papier.³⁾

¹⁾ Base : consommation d'énergie en kWh par collaborateur, chiffre 2003

²⁾ Base : pourcentage de papier recyclé par rapport à la consommation totale de papier dans les imprimantes et les photocopieuses, chiffre 2004

³⁾ Base : consommation totale de papier, chiffre 2003

4. Mesures et résultats pour les prestations fournies à l'extérieur

En 2004, il a été décidé d'intégrer une partie des informations publiées jusqu'ici dans la Pratique VSI au Bulletin de la prévoyance professionnelle existant et de publier l'autre partie séparément sur Internet (arrêts du TFA). Le Bulletin AVS, lui aussi, ne paraît plus que sous forme électronique. Ces mesures sont effectives depuis le 1er janvier 2005.

Le programme d'abandon des tâches prévoit que l'office ne publie plus que sous forme électronique les circulaires, les directives et les instructions ; cette mesure est déjà en partie mise en œuvre. La version papier va disparaître aussi pour d'autres publications.

5. Mesures et résultats pour le fonctionnement interne (administration)

5.1 Personnel, communication, formation

Les collaborateurs et collaboratrices de l'OFAS (en postes à temps plein) étaient 254 en 2005, contre 258 en 2004.

A l'automne, la plupart d'entre eux ont participé à un atelier RUMBA, au cours duquel ils se sont familiarisés avec des moyens concrets de gérer plus efficacement les ressources et de protéger

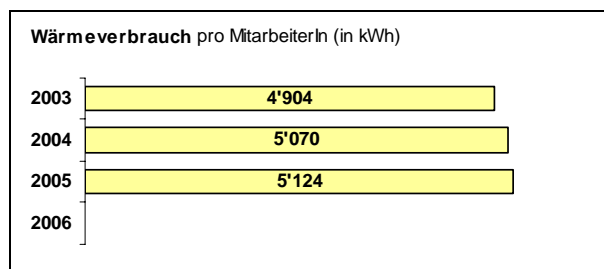
l'environnement en général. Ils ont déjà pu appliquer directement nombre de ces mesures dans leur travail quotidien, tandis que d'autres nécessitent un examen plus poussé.

En 2005 comme en 2004, le personnel a reçu par courriel des informations sur les possibilités d'économiser les ressources.

5.2 Chauffage

Les besoins en chauffage ont augmenté de 1,1 % entre 2004 et 2005. Cette augmentation n'est pas dramatique, mais elle doit être surveillée, d'autant que l'OFAS se situe dans ce domaine dans le tiers supérieur par rapport aux autres offices.

Les collaborateurs et collaboratrices avaient déjà reçu des courriels les incitant à régler les radiateurs assez bas, à les baisser en cas d'absence prolongée et à fermer les portes.



5.3 Electricité

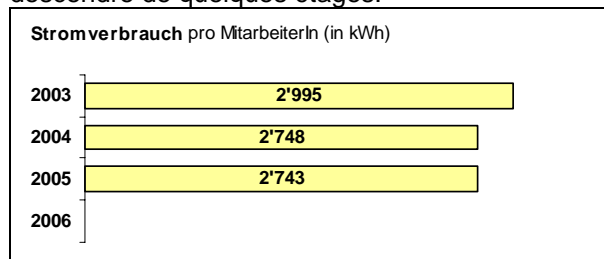
La consommation d'électricité par personne a diminué de 0,2 % entre 2004 et 2005.

C'est là un pas dans la bonne direction, qui a permis à l'OFAS d'atteindre son objectif écologique pour l'année 2005 : entre 2003 et 2005, la consommation d'électricité a ainsi pu être réduite d'un pourcentage supérieur aux 8 % proposés.

Comme la consommation d'électricité représente un grand nombre de points de pollution (voir sous 5.8), les efforts sont à poursuivre dans ce domaine.

Il faut mieux sensibiliser le personnel. Nous avons déjà envoyé un courriel (Attention lumière !),

dans lequel nous conseillons d'éteindre la lumière en sortant du bureau, des toilettes et des autres pièces et recommandons de prendre l'escalier au lieu de l'ascenseur pour monter ou descendre de quelques étages.

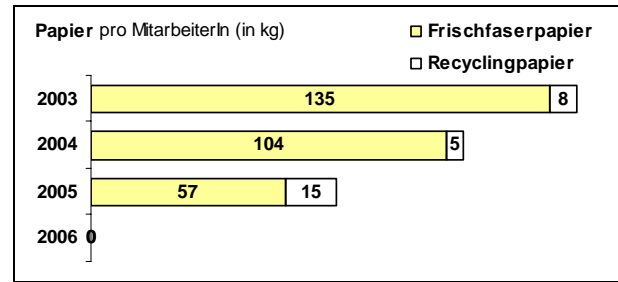


5.4 Consommation de papier

La consommation de papier a diminué de près de 34 % entre 2004 et 2005. Cette diminution tient avant tout au départ à l'OFSP du domaine AMal et à l'abandon de la version papier pour certaines publications.

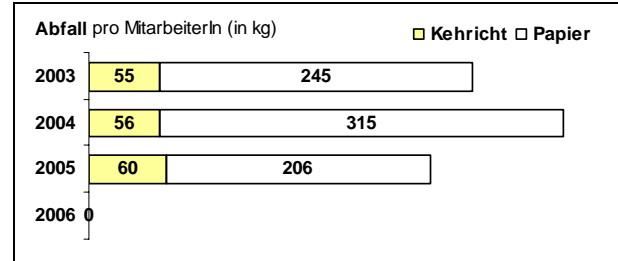
Le remplacement du papier blanc par du papier recyclé dans les bacs standards des imprimantes et des photocopieuses a permis de monter à 20 % la part du papier recyclé dans l'ensemble du papier.

Si les objectifs 2005 ont ainsi été atteints en ce qui concerne la quantité totale, il faut accroître encore le pourcentage de papier recyclé.



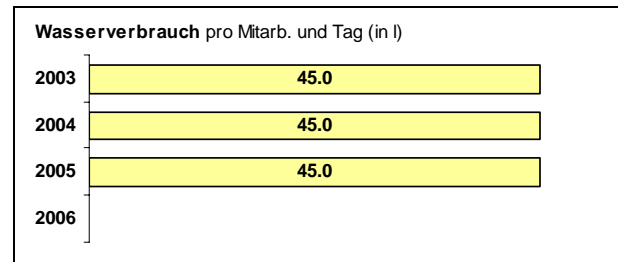
5.5 Elimination des déchets

La quantité globale de déchets a diminué entre 2004 et 2005. Mais ce résultat recouvre deux mouvements inverses : d'un côté les déchets ont augmenté de 7,1 % ; de l'autre, le papier usagé, après un pic en 2004 – dû probablement aux divers déménagements – a diminué de 34,6 %.



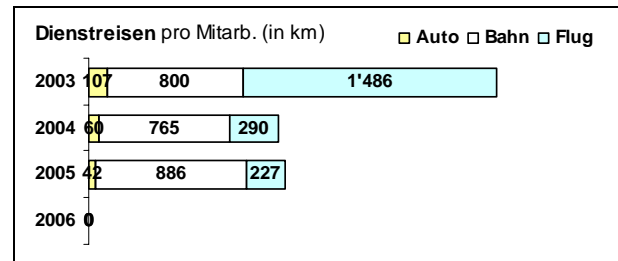
5.6 Consommation d'eau et rejet des eaux usées

La consommation de l'OFAS est relativement élevée (45 litres par collaborateur et par jour) par rapport à celle des autres offices fédéraux (40 litres environ). Ce chiffre n'a pas varié ces dernières années.



5.7 Déplacements professionnels

Si l'on compare le nombre de kilomètres par collaborateur en 2005 avec celui de 2004, on s'aperçoit que, si les déplacements professionnels ont augmenté dans l'ensemble de 3,7 %, les voyages en voiture (-29,2 %) et en avion (-21,5 %) ont diminué.

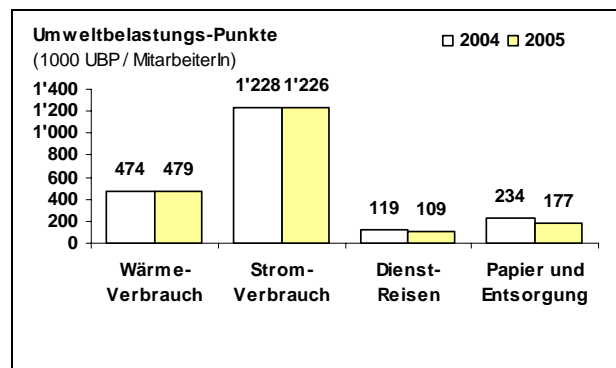


5.8 Points de pollution

Les points de pollution constituent un indice qui permet d'évaluer les effets de divers produits toxiques dans l'air, l'eau et le sol. Les calculs se font comme indiqué dans le n° 297 des « Cahiers de l'environnement » publiés par l'OFEFP.

Le nombre de points de pollution par collaborateur a diminué de 3,1 % entre 2004 et 2005 ; il est de 1991 pour 2005. Dans ce domaine, l'OFAS se situe dans la moyenne par rapport aux autres offices.

Le transfert du domaine AMal de l'OFAS à l'OFSP s'est achevé officiellement fin 2003, mais la séparation spatiale n'est effective que depuis le milieu de l'année 2005 ; la comparaison directe entre 2004 et 2005 n'est par conséquent guère possible.



6. Nos objectifs écologiques en 2006

Pour le fonctionnement interne de l'OFAS, les chiffres relevés jusqu'ici nous incitent à nous concentrer pour l'année 2006 sur les objectifs écologiques suivants :

- économies d'électricité de 8 % ¹⁾ : en éteignant la lumière systématiquement si elle n'est pas nécessaire, ainsi que les ordinateurs durant la pause de midi, et en mettant les écrans en veille pour les pauses supérieures à dix minutes ;
- diminution du chauffage de 5 % ²⁾ (correspond à un retour au chiffre de 2003) : la réduction de la température dans les bureaux doit se faire en baissant le chauffage et non pas en ouvrant les fenêtres.

1) Base : consommation d'énergie en kWh par collaborateur, chiffre 2005

2) Base : consommation de chauffage en kWh par collaborateur, chiffre 2005

7. Organisation du management environnemental

L'équipe environnementale joue un rôle de soutien (planification et préparation des mesures écologiques, information du personnel, etc.) et établit en conséquence des demandes à l'intention de la direction. Pour ce faire, elle se base sur les chiffres relatifs à la consommation d'électricité, de papier, de chauffage et d'eau, ainsi que sur d'autres chiffres relatifs à l'environnement, qu'elle enregistre et évalue chaque année.

La phase de lancement du système de management environnemental à l'OFAS s'est achevée en 2005. A l'automne 2005, la plus grande partie du personnel a assisté à un atelier RUMBA en deux parties. Le groupe environnemental s'est réuni six fois et a envoyé plusieurs courriels au personnel (conseils, informations sur l'atelier, etc.).

Membres de l'équipe environnementale	
Valterio Michel (chef de projet jusqu'en août 2005)	suppléant du directeur
Silvio Hänni-Wyss (chef de projet à partir de septembre 2005)	Chef de P+R
Bertschmann Barbara	FGS
Grossenbacher Andrea	AI
Kurz Marlis, Grob Franziska	AVS
Lafranchi Lorenzo	DS
Moosmann Christian	P+R
Schmutz Daniel	OFCL
Schüpbach Salome	CCG

Documents relatifs au management environnemental	
• Plan directeur OFAS	Approuvé par le comité de direction le 16 février 2005
• Objectifs écologiques	30 nov. 2004
• Plan de mesures	Etat au 10 mai 2005
• Fichier «Umweltdaten»	

Pour toute question ou autre renseignement, veuillez vous adresser à :

Lorenzo Lafranchi, Office fédéral des assurances sociales, Effingerstrasse 20, 3003 Berne, tél. 031 322 82 12, mél. lorenzo.lafranchi@bsv.admin.ch